



## MANIFESTE DU NID

*Une épicerie participative, et bien plus encore !*

Le NID contribue au développement d'une agriculture locale, durable et de saison, en limitant les intermédiaires et en privilégiant les productrices et producteurs locaux. Le NID tente de limiter au maximum son impact sur l'environnement en réduisant au maximum l'utilisation du plastique et en promouvant des produits en vrac et sans emballages.

Les coopératrices et coopérateurs ont leur mot à dire sur le fonctionnement de l'épicerie et sur les produits. Ainsi, la gamme des produits proposés est en constante évolution et tout le monde peut choisir comment consommer selon ses goûts ou ses moyens. Chaque coopératrice et coopérateur peut informer et débattre avec les autres sur les enjeux qui lui semble important. Cependant aucun membre, ni un petit groupe de membres, ne peut interdire la mise en vente d'un produit.

Le NID se base sur la collaboration de tous ses membres pour la gestion et l'organisation de l'épicerie. Les coopératrices et les coopérateurs donnent quelques heures par mois pour le fonctionnement de l'épicerie. Les membres décident ensemble, via différents mécanismes de participation (assemblée générale, groupes de travail, sondages, etc), des orientations de la coopérative. Il s'agit d'un modèle d'autogestion, où tout le monde occupe une place égale.

Le NID vise à favoriser la mixité sociale et l'implantation locale, ainsi qu'à incarner un lieu de sensibilisation, d'échanges et de partage autour de l'alimentation et des grands enjeux associés. Les statuts de la coopérative prévoient notamment un accès facilité à l'épicerie pour les personnes en situation de précarité grâce à un nombre plus faible de parts sociales à acquérir.

Le NID se veut également être un lieu bienveillant promouvant des rapports sociaux égalitaires afin de garantir un climat inclusif et respectueux des différences. Le NID est contre toutes formes d'oppression et se réserve le droit d'exclure un ou une de ses membres (ceci incluant les membres du comité), si il ou elle venait à avoir un comportement discriminant, stigmatisant, injurieux ou inadéquat envers un ou une autre membre de l'épicerie.

*Le NID se réjouit de vous accueillir et de partager avec vous cette aventure !*

